

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Extrait du Registre des Délibérations

Le mercredi 3 février 2021 à 18 h 00, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 29 janvier 2021

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine DERVILLE, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule LEPERS, Laura NAESSENS, Micheline DEPOORTERE, M. Bernard POTTIER, Mme Servane ORTILLE, M. Guy VANDERBEKEN, Mmes Caroline BRUNET, Dorothee DEFORCHE, M. Benoit GADEYNE

Excusé (ayant donné pouvoir) : M. André HIBON (à M. le Maire)

Excusé : M. Michel RENARD

N° 21-1-4

-----  
**Solidarité**  
-----

Principes d'attribution des colis de Noël

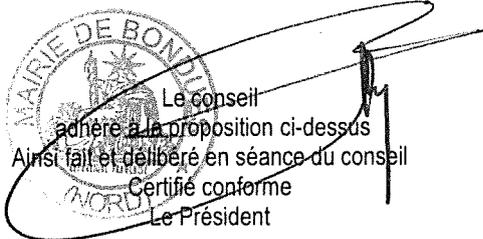
Rapport de Madame la Vice-présidente

En raison notamment de l'annulation du repas de Noël aux aînés de la commune et d'une volonté de soutenir moralement les personnes vulnérables et fragilisées par la crise sanitaire, le CCAS a décidé par délibération du 16 décembre 2020 (n° 20-3-4) d'offrir un colis de Noël aux habitants de plus de 75 ans et par foyer, aux résidents des établissements médico-sociaux (EHPAD, Résidence Service Drève du Château, Foyer du Bel arbre), ainsi qu'aux familles bénéficiant de l'aide alimentaire et aux bénéficiaires bonduois des « Restos du cœur ».

Il vous est proposé de pérenniser cette distribution chaque année.

Un chèque culture, loisirs et sport d'une valeur de 80 euros sera distribué aux enfants entre 3 et 18 ans, des familles suivies par le CCAS.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

  
Le conseil  
adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil  
Certifié conforme  
Le Président